



Jardin malin

Conseils pratiques et faciles pour le bon aménagement de votre jardin

Vous vous êtes établis dans la commune de Nassogne. Votre jardin, petit ou grand, est votre lieu de vie mais aussi celui de beaucoup d'hôtes, végétaux ou animaux, amis ou ennemis... Voici quelques conseils pour l'aménager en accord avec la nature, la biodiversité et le respect de votre environnement.



Chaque jour, des plantes et animaux disparaissent à jamais de la surface de la terre.

Afin de permettre à nos enfants et aux générations futures de profiter des joies et du bonheur de s'émerveiller de la beauté de notre environnement, le « groupe nature » de la commune de Nassogne vous propose ce fascicule pour vous aider à aménager votre jardin malin.

Pourquoi malin ?

Car par de simples petits aménagements et attitudes, vous pouvez à votre échelle contribuer à la sauvegarde et au maintien de notre biodiversité locale, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières !

Quelle que soit la taille ou la situation de votre jardin, il y a toujours un petit geste à faire.



Cette brochure a été réalisée par le « Groupe nature » de Nassogne. Ce groupement citoyen rassemble des habitants de tout horizon passionnés par la nature et l'environnement. Initiée par la Commission locale de Développement rural de Nassogne, cette initiative est encadrée et soutenue par la Fondation rurale de Wallonie.

Cette brochure est également disponible au format PDF sur le site internet de la commune.










Nous tenons à remercier la commune de Nassogne sans qui cette publication n'aurait pu voir le jour. Un merci particulier à Georges Blaise, éco-conseiller pour son investissement et ses multiples actions en faveur de la nature à Nassogne.

De la haie au bosquet



La haie est souvent utilisée afin de se protéger de la vue des passants et de se sentir chez soi. Mais savez-vous qu'en choisissant des essences d'arbustes et d'arbres indigènes vous pouvez faire plus ?

Une haie dans un jardin a beaucoup d'autres avantages. Elle peut vous servir de :

-  brise-vent, en protégeant votre terrasse et potager des vents
-  pare-soleil, en créant des zones d'ombre dans votre jardin
-  écran visuel, protégeant votre intimité ou intégrant un bâtiment ou endroit moins esthétique dans le paysage
-  zone odorante et fleurie, en mélangeant chèvrefeuille, vioerne, sureau noir...
-  refuge à des nombreuses espèces (insectes, oiseaux, micro-mammifères...)
-  gîte (nid d'oiseaux, papillons...)
-  garde-manger pour vous et/ou les animaux (noisettes, framboises, mûres, cornouilles...)
-  protection contre l'érosion et amélioration du drainage du sol
-  fertilisant du sol par décomposition des feuilles

Vous avez la possibilité de composer avec plus d'une trentaine d'essences différentes.

Saviez-vous que parmi ces espèces variées, certaines sont :

- 🍃 à feuilles caduques (les feuilles mortes tombent)
- 🍃 à feuilles marcescentes (les feuilles mortes restent jusqu'au printemps et tombent lorsque les nouvelles feuilles poussent)
- 🍃 à feuilles résistantes (vertes toute l'année)

Exemples :

- Vous avez une véranda ? Si vous plantez des essences à feuilles caduques (noisetier, érable, sureau noir...), vous serez protégé de la chaleur en été grâce au feuillage. Par contre, en hiver, vous profiterez du soleil et de la luminosité.
- Pour une haie entre voisins ou pour cacher un bâtiment, choisissez plutôt des essences à feuilles persistantes (houx, lierre, troène) ou marcescentes (hêtre, charme, chêne).
- Certaines essences supportent mal la taille, elles conviennent mieux pour les bosquets. D'autres peuvent être utilisées aussi bien pour une haie taillée que pour un bosquet (v. tableau p.5).
- Sachez aussi que certaines essences sont dites « mellifères ». Les plantes mellifères sont les plantes préférées des insectes butineurs et notamment de l'abeille dite « domestique » ou abeille mellifère car elles ont une floraison abondante et généreuse en nectar. Ainsi, ce sont des plantes qui attirent énormément d'insectes différents. Elles favorisent donc la biodiversité.

Adieu cyprès, thuyas et laurier cerise, essences exotiques non adaptées à nos régions ! Voyez les lauriers « roussis » ces derniers hivers ! Quant aux thuyas et cyprès, ils forment un écran de béton vert abritant très peu de vie. S'ils ne sont pas taillés chaque année, une coupe plus importante causera des dégâts esthétiques peu réversibles.

CONSEILS DE PLANTATION :

creusez une tranchée de 25 à 30 cm de profondeur (un fer de bêche) et travaillez la terre sur le double de la largeur prévue. Disposez vos plants en les espaçant de 25 cm et refermez la tranchée en veillant à amener la terre au niveau du collet (jonction entre la tige et les racines). La période la plus propice pour effectuer ces travaux s'écoule de fin octobre à début mars ; les plans de petite taille reprendront plus facilement. Pour obtenir une haie bien fournie, taillez chaque année le tiers de la pousse annuelle.



Afin de vous aider voici un tableau :

	Mellifère	Feuilles	Taille (haie ou bosquet)	Spécificités
Aubépine	x	C	●	Epines et fruits
Aulne Glutineux	x	C	■	Sur sol humide
Bouleau		C	■	Très allergisant, sève comestible
Bourdaïne	x	C	●	
Charme	x	M	●	
Châtaînier	x	C	■	Fruits comestibles
Chêne		M	■	
Chêvrefeuille		C	●	Parfumé - Plante et fruits toxiques
Clématite des haies		M	●	
Cornouiller mâle	x	C	●	Fruits comestibles
Cornouiller sanguin	x	C	●	Rameaux rouges, idéal pour vannerie
Eglantier	x	C	●	Fruits comestibles, épines
Epine vinette	x	C	●	Epines
Erable champêtre	x	C	●	
Erable plane	x	C	▲	
Erable sycomore	x	C	▲	
Hêtre		M	●	
Hêtre pourpre		M	●	Couleur pourpre
Houx	x	P	●	Déco de Noël, épines
Lierre	x	P	●	
Merisier	x	C	■	
Noisetier	x	C	●	Fruits comestibles
Peuplier tremble		C	■	
Prunelier	x	C	●	Fruits comestibles, épines
Saule marsault	x	C	■	
Saule osier	x	C	●	Rameaux pour vannerie
Sorbier des oiseleurs		C	■	
Sureau noir	x	C	▲	Fruit (gélée, sirop) - Fleurs (sirop)
Symphorine	x	C	●	Fruits toxiques
Tilleul à petites feuilles	x	C	▲	Fruits pour infusion
Troène commun	x	P	●	
Viorne lantane	x	C	●	
Viorne obier	x	C	●	

C = caduque
M = marcescent
P = persistant

● peut être utilisé pour haie et bosquet
▲ est utilisé de préférence pour bosquet
■ à utiliser pour bosquet uniquement

Accueillir la faune et la flore

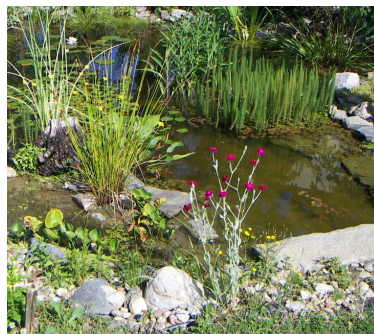
Comment accueillir la faune et flore indigène dans votre jardin? C'est très simple, il suffit de les laisser venir. Voici néanmoins quelques petits conseils d'aménagement.



Une des meilleures façons d'y attirer les oiseaux est de leur proposer « gîte et couvert ».

Placez dans le courant de l'automne différents **nichoirs et mangeoires** dans votre jardin. Afin d'attirer des espèces différentes, vous pouvez diversifier les modèles de nichoirs (il en existe plusieurs types à fabriquer vous-même ou à acheter dans le commerce). Attention de ne pas oublier de mettre de l'eau à disposition des oiseaux surtout lors d'une période de gel prolongée. Disposez vos installations en hauteur afin de protéger vos hôtes des prédateurs familiers (chats et autres). Plantez des arbustes et arbres à petits fruits qui serviront de garde-manger. Pensez également à varier vos plantes ornementales. Taillez les haies hors période de nidification soit de fin juin à fin février.

Autre lieu d'accueil, **une mare** qui ajoutera aussi une note de fraîcheur et de quiétude en embellissant votre jardin. Creusez une mare pour que la surface du plan d'eau atteigne au minimum 5m². Réalisez plusieurs niveaux de profondeur afin de permettre l'implantation de différentes espèces. Il n'est pas nécessaire d'aller au-delà d'un mètre de profondeur. Selon la nature de votre sol, une bâche peut s'avérer nécessaire (consultez la brochure



Créer une mare naturelle dans son jardin - http://environnement.wallonie.be/publi/education/creer_mare.pdf). Prévoyez sur au moins un des côtés de la pièce d'eau un accès en pente douce qui permettra aux différents animaux d'aller et venir sans encombre. Attention de protéger les alentours de la mare afin d'éviter les accidents avec les enfants.

Très vite, vous verrez votre pièce d'eau être colonisée par les grenouilles, tritons, escargots d'eau, têtards, libellules et demoiselles... et une multitude d'autres animaux aussi intéressants les uns que les autres. Sachez également que les poissons polluent l'eau et dévorent les larves d'insectes. Si vous souhaitez avoir d'une part, une mare favorisant la biodiversité et d'autre part, une mare agrémentée de poissons, l'idéal est de créer deux bassins indépendants.



De nombreux autres refuges peuvent être installés dans votre jardin afin de compléter la diversité de vos gîtes. Placez **des nichoirs à insectes ou à chauves-souris!** Empilez des pierres en tas ou créez des murs en pierres sèches qui abriteront lézards, orvets et autres habitants. Tout ce joli monde va cohabiter en harmonie dans votre jardin et vous aidera de façon naturelle en augmentant votre production de fruits et légumes par une meilleure pollinisation et en luttant contre les indésirables. En effet, les coccinelles et perce-oreilles mangeront les pucerons; les grenouilles, hérissons, orvets vous débarrasseront des limaces, quant aux chauves-souris, elles s'attaqueront aux moustiques...



Les plantes invasives

Les plantes invasives sont des espèces exotiques introduites par l'homme dans nos régions et qui se développent dans les milieux naturels au détriment de la flore locale.

Trois d'entre elles sont particulièrement envahissantes : la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya, la renouée du Japon.

La berce du Caucase est sans doute la plus connue de par son gigantisme et sa dangerosité ; elle provoque de sévères brûlures. Elle se développe dans les talus, les friches, les bords de rivières en peuplement dense qui étouffe la flore locale. Pour s'en débarrasser, il faut couper les racines à l'aide d'une bêche ou d'une houe à 10 cm dans le sol (être très prudent car le contact de la peau avec la tige provoque de sérieuses brûlures). Attention de ne pas la confondre avec notre grande berce qui elle est indigène et inoffensive.



La balsamine de l'Himalaya est une plante annuelle qui produit beaucoup de graines et qui peut atteindre 2 mètres. Elle colonise les endroits humides. Il suffit de faucher le site occupé avant la fructification, cela plusieurs années de suite pour l'éliminer.



La renouée du Japon est aussi très envahissante, formant des peuplements denses de 2 à 3 mètres de haut dans les endroits humides, les bords de rivières, etc. Elle se développe à partir d'un rhizome profond, pouvant être très étendu, d'où la difficulté à l'éradiquer. Un simple fauchage ne suffit pas, il faut arracher les plantes en enlevant le plus de racines possible et ne pas les composter. Action à répéter avec persévérance... Le plus simple est de ne jamais en planter !



Le pré fleuri

*Le pré fleuri : un coin d'herbes folles et de fleurs sauvages...
Le petit plus pour la biodiversité dans votre jardin.*



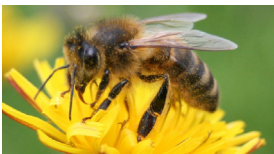
Le pré fleuri est un espace rendu à la nature, un lieu d'accueil pour une multitude d'espèces végétales et animales. Les plantes sauvages indigènes attireront un grand nombre d'insectes, de petits mammifères et d'oiseaux insectivores ou granivores.

Une fois mise en place, la prairie fleurie demande peu d'entretien : une à deux fauches par an après les floraisons. Sa composition varie en fonction du site (sol, climat). Elle associe en général une base d'herbes (graminées) et des plantes fleuries annuelles (bleuets, coquelicots...) et vivaces (marguerites, mauve...).

En pratique :

Avant toute intervention, observez votre terrain : est-il humide, sec, ensoleillé, ombragé ? Certaines plantes supportent l'humidité (ex: la reine des prés), d'autres se plairont en zone sèche (ex: l'origan). Certaines plantes ne s'épanouiront bien qu'au soleil (ex: vipérine). Observez la diversité végétale de l'espace qui deviendra un pré fleuri : plus il y a de variétés, plus le travail sera facile... Il suffit de laisser pousser ce qui vient.

Si vous voulez augmenter la diversité de votre jardin sauvage, par exemple, augmenter la densité des plantes mellifères, garde-manger des insectes butineurs et des abeilles (ex: la carotte sauvage, le trèfle), utilisez la technique du sursemis: après



un fauchage très court, semer un mélange de graines dans les espaces dénudés. Les meilleures périodes pour semer sont avril-mai et septembre. Il est possible aussi de réaliser des semis en pot puis de transplanter les jeunes pousses dans les zones moins denses.

Si le milieu est fort dégradé (sol riche, espèces envahissantes comme les orties, les renoucles, les rumex), il convient de préparer le sol comme pour une nouvelle pelouse : retourner la terre, ôter les racines, ameublir le sol, avant de semer à la volée (ne pas amender ni fertiliser le sol).

Une alternative au labour (manuel ou mécanique) est de recouvrir le sol de gros cartons gris (ou, à défaut, d'une bâche bien opaque pendant quelques semaines) puis de herser (ou ratisser) pour ôter les racines des plantes qui ont dépéri avant de semer.

Plusieurs semenciers proposent des graines pour prés fleuris, veillez à choisir des mélanges de graines de plantes indigènes, adaptées aux insectes butineurs. Les fleurs annuelles donnent un bel effet dès la première année. Elles seront moins nombreuses au fil des années, concurrencées par les espèces vivaces qui se développeront de plus en plus.

Pour l'entretien, une première fauche peut être faite en juillet après la floraison du printemps. Le produit du fauchage est évacué sur le compost de manière à ne pas enrichir le sol. Une deuxième fauche se fera en septembre après la floraison d'été.

Un sol pauvre accueille plus de fleurs. Certains n'hésitent pas à enlever 10 à 20 cm de bonne terre avant de semer une prairie fleurie car ils recherchent surtout un bel effet. De plus, beaucoup de fleurs ne se développent que si le sol est travaillé chaque année : bref, ne soyez pas déçus que votre prairie fleurie ne ressemble pas aux photos de l'emballage.

5

Les règles à respecter

Certains travaux sont soumis à des règles.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de l'administration communale avant d'entamer vos travaux d'aménagement.

Arbres et haies :

- haies mitoyennes (accord entre voisins) : hauteur maximale = 2 m
- haies à 50 cm minimum du voisin ou de la rue : hauteur maximale = 2 m
- haies à plus de 2 mètres du voisin ou de la rue : + de 2 m.

Attention que l'abattage ou la modification de la silhouette d'un arbre isolé de plus de trente ans et l'arrachage ou l'abattage d'une haie indigène de plus de 5m de longueur sont soumis à l'obtention d'un permis d'urbanisme. En effet, ces arbres et ces haies sont dits remarquables.

La création d'une mare : le creusement d'une mare de plus de 25m² est soumis à l'obtention d'un permis d'urbanisme.






Les bons gestes

Tous les efforts consentis pour aménager votre jardin en créant un lieu de vie pour la faune et la flore peuvent être anéantis par l'usage de produits chimiques.




Ne jouons pas aux apprentis chimistes... Ces produits malheureusement disponibles en libre-service sont destinés aux professionnels, leurs utilisations étant soumises à de nombreuses règles de précaution pour votre santé et celle de la nature.


Il existe pour nous, jardinier du dimanche, bien d'autres solutions que certains ont oubliées :

 **les cultures associées** : certaines plantes associées à d'autres se protègent et se stimulent mutuellement. Par exemple, des tagètes au pied des tomates pour éviter la mouche blanche de la tomate...
cf. Les cultures associées - Maria et Guy Pirllet - Nature et Progrès Belgique

 **le désherbage** manuel ou thermique

 **la pulvérisation de « purins de décoction de plantes »** pour leurs propriétés répulsives ainsi que leurs propriétés d'engrais. Le plus connu est le purin d'ortie mais il en existe bien d'autres.



 **le compost** : réalisez un compost au fond du jardin avec vos déchets verts qui renourrira votre sol car lui aussi a besoin de manger.



Votre commune est riche de jardins naturels joliment créés et de personnes prêtes à vous conseiller...

- Patsy Heymans, rue de Harsin 1, à Ambly (084 22 13 94 - 0472 22 92 18)
- Michel et Elise David-Lonchay, rue de Lesterny 26, à Forrières (084 21 29 31)
- M. et Mme Leporé-Arnould, rue Thiers des Gattes, 51 à Nassogne (0479 44 04 22)
- M. et Mme Herman-Hautot, rue de Saint-Hubert 35 b, à Masbourg (084 34 57 00)

Vous aussi vous souhaitez faire découvrir votre jardin et partager vos connaissances ? Faites-vous connaître auprès de la Fondation rurale de Wallonie (084 21 98 60 - famenne@frw.be). Votre nom sera repris dans la liste publiée sur le site internet communal.

Pour en savoir plus :

Publications gratuites de la Région wallonne :

De nombreuses brochures éditées par la Région wallonne sont disponibles gratuitement. Vous pouvez les commander au service documentation (081 33 51 80) ou les télécharger directement sur le portail Environnement-Wallonie : <http://environnement.wallonie.be>

Nous avons sélectionné pour vous les titres suivants :

- Créer une mare naturelle dans son jardin
- Votre jardin au naturel (uniquement téléchargeable)
- Composter les déchets organiques, collection « Les Guides de l'Ecocitoyen »
- L'environnement au jardin, « Les Guides de l'Ecocitoyen »
- Des haies pour demain
- Mon arbre ou ma haie sont-ils remarquables ?
- Votre haie : indigène ou exotique ?

Fiches conseils de Natagora :

Natagora publie également des fiches simples et pratiques à télécharger gratuitement (haie sauvage, création de mares, prairie fleurie, jardin sans pesticide, nichoirs pour oiseaux, insectes et papillons...). Rendez-vous sur : <http://www.natagora.be> > Agissez-vous aussi > Dans votre jardin.

Livres :

- Accueillir la petite faune au jardin, collection Planète jardin, Rustica éditions, Paris, 2009

Cette initiative vous a plu ? Vous avez envie de vous investir dans votre jardin ? La commune met à votre disposition la revue « Environnement au Jardin » publiée par la Région Wallonne. Demandez votre exemplaire à l'administration communale.